



Droit de garde en cas de separations

Par **cadozo**, le **02/05/2010** à **00:03**

Bonjour,

j'ai deux fils avec mon concubin on a vecu ensemble pendant 6 ans et aujourd'hui,il m'annonce qu'il m'a trompé pendant tout ce temps ,que la personne avec qui il me trompe est enceinte et m'a mis a la porte car il veut refaire sa vie.

Il refuse de me donner mes enfants et le bail est a nos deux noms.Je precise que je suis sans emploi et que j'habite chez ma mere pour l'instant.Que dois-je faire ?

Merci de me répondre, cordialement.